

Québec solidaire : Résolution sur le conflit israélo-palestinien

vendredi 20 octobre 2023, par [Association de Québec solidaire Jean-Lesage](#) (Date de rédaction antérieure : 17 octobre 2023).

Cette résolution a été adoptée par l'Assemblée générale des membres de l'Association Jean-Lesage de Québec solidaire, le 14 octobre 2023. Résolution immédiate à transmettre à la direction du parti, au comité de coordination nationale de Québec solidaire et à la direction de l'aile parlementaire.

En ce qui concerne le conflit israélo-palestinien actuel, nous avons observé que les dernières communications de notre porte-parole Gabriel Nadeau-Dubois sur les réseaux sociaux (13 octobre 2023) étaient satisfaisantes à court terme. Notre porte-parole a appelé à mettre fin aux violences et aux crimes perpétrés contre les populations civiles des deux côtés, ce que nous saluons. De plus, il a plaidé en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, tout en offrant un bref rappel historique pour contextualiser la situation actuelle.

Cependant, nous estimons que Québec solidaire devrait adopter une position plus ferme, sans craindre les récupérations politiques de nos adversaires. Au contraire, une position ferme renforcera notre rôle dans le débat sur le conflit au Québec. Il est essentiel que notre voix soit claire et inébranlable, car elle contribuera à soutenir la solidarité internationale à la résistance palestinienne et pour la paix qui s'exprime ici au Québec. Le Québec qui comprend l'importance du droit à l'autodétermination. Notre rôle est de contribuer à faire émerger cette solidarité et à la soutenir.

Nous pensons que Québec solidaire doit être capable de condamner la partialité de la majorité des gouvernements occidentaux en faveur de l'État israélien. Cette partialité ne peut être interprétée que comme un feu vert pour la poursuite des crimes contre la population de Gaza.

En ce sens, nous invitons Québec solidaire et sa députation à clarifier ses communications en rappelant les revendications historiques de la résistance palestinienne, notamment :

- Que cette violence qui se répète depuis des décennies ne trouvera pas de fin sans la fin de l'occupation illégale de la Palestine par Israël ;
- Qu'Israël doit mettre fin immédiatement à son offensive militaire et son agression armée dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est.
- Qu'Israël doit mettre fin à la plus grande prison à ciel ouvert qu'est Gaza dont on ne peut sortir depuis 16 ans et que le blocus de Gaza cesse ;
- Qu'Israël mette fin à la colonisation et se retire des terres palestiniennes de Cisjordanie et Jérusalem-Est et appui le droit de retour des réfugiés palestiniens ;
- Qu'on invite les gouvernements du Québec et du Canada à mettre en place un boycott et un pression politique et économique suffisante pour aider à mettre fin l'apartheid.
- Que la légalité internationale soit rétablie, notamment avec le respect des résolutions 194, 242 et 338 de l'ONU. Résolutions qui concernent le droit de retour des réfugiés, des compensations à leur endroit, le retrait de territoires occupés.

Finalement, que nous condamnons le parti pris de la majorité des gouvernements occidentaux dont le Canada en faveur de la l'État israélien, la puissance occupante car elle est interprétée en ce moment même comme un feu vert à poursuivre l'occupation en toute impunité et ainsi maintenir indéfiniment le cycle de violence.

L'intervention de nos députés et de notre parti doit contribuer à mettre fin au mur médiatique et politique qui s'est dressé et qui ne tolère pas le point de vue du peuple qui vit sous occupation depuis des décennies. Québec solidaire doit appeler à soutenir les manifestations pro-palestiniennes et pour la paix et inviter ses membres à y participer en y organisant des contingents.

Association de Québec solidaire Jean-Lesage

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais.

P.-S.

Presse-toi à gauche !

<https://www.pressegauche.org/Resolution-sur-le-conflit-israelo-palestinien>